

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

Réunion du mardi 22 mars 2016

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK		Michel BOULLEE	
Joël AGNUS	X	Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	X
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE	X	Isabelle TOMASSELLI	
Viviane PETIT	X	Didier PERRIN	
Gérald HAVETTE	X	Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE	X	Katia BOREL	
Alexandra SPATH	X	Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 14h45 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Monsieur Joël AGNUS

Est désigné comme secrétaire adjoint : Madame Viviane PETIT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 26 janvier 2016

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. CNFPT : Plan de Formation des secrétaires de mairie rurales

Mme Vanessa BLIN-BOSSAERT présente aux membres du Comité Technique le bilan du plan de formation 2015-1^{er} trimestre 2016 et le programme de 2016-1^{er} trimestre 2017.

Ce plan de formation est élaboré en lien avec le réseau des secrétaires de mairie, en lien avec les agents techniques, les ATSEM, et les agents travaillant sur les missions de service à la personne.

Il est envisagé un élargissement du recensement aux besoins liés à l'évolution de l'intercommunalité.

Le document détaillé est parcouru par les membres du Comité Technique.

Les membres du Comité Technique demandent que :

- les formations spécifiques (hygiène et sécurité) soient programmées en début d'année, ainsi en cas d'annulation, un report sera organisé la même possible sur l'année civile
- les agents dont la formation a été annulée doivent être re-convoqués à la session suivante sans nouvelle réinscription.
- une formation habilitation électrique pour les non électriciens, et une formation recyclage électricien et non électricien doivent être programmées en 2016.

Toutes les formations présentées sont ouvertes en ligne à l'inscription.

La question de l'information et de l'accès à l'outil informatique pour les agents techniques ou travaillant dans le scolaire est abordée : cela présente des difficultés depuis qu'il n'y a plus d'envoi de catalogue papier.

Un rappel est fait de demander aux agents d'avoir les attestations de formation, pour notamment pouvoir bénéficier de la promotion interne le cas échéant.

Le Président rappelle aux membres le démarrage d'une nouvelle session du dispositif de secrétaires de mairie remplaçantes, et qui s'intègre à ce plan de formation présenté par le CNFPT.

3. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

4. Organisation des services (annexe 2)

Communauté de Communes du Grand Langres : jours ARTT fixes 2016

Commune de Vecqueville : détermination des autorisations d'absences applicables dans la collectivité

Commune de Champigny les Langres : répartition du temps de travail de l'agent technique

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Action sociale (annexe 3)

Communauté de Communes du Grand Langres : mise en place du Comité des Œuvres Sociales

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

6. Régime indemnitaire (annexe 4)

Commune nouvelle de Villegusien le Lac : mise en place du régime indemnitaire

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

7. Règlement intérieur (annexe 5)

PETR de Langres : mise en place du règlement intérieur

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

8. Mise à disposition de service (annexe 6)

Communauté de Communes de la Région de Bourbonne les Bains : convention de mise à disposition des services techniques

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	6		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

9. Information

Suite à la parution du décret s'agissant des contractuels, une information sera faite aux collectivités, sous forme de réunions décentralisées.

10. Groupe de travail sur le RIFSEEP

La première réunion du groupe de travail est prévue le 1^{er} avril prochain.

L'ordre du jour, le dossier de travail et la convocation est remise aux membres qui s'étaient portés volontaires, ainsi qu'aux élus intéressés (Monsieur AGNUS).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h55.

**Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATREMETZ**



**Le secrétaire
Joël AGNUS**



**Le secrétaire adjoint
Viviane PETIT**

